

Voyager de manière responsable en Grèce: conseils pour nos voyageurs

1. Respectez les normes sociales et culturelles

- Habillez-vous de manière appropriée: couvrez vos épaules et vos genoux lorsque vous visitez des sites religieux.
- Tabac: abstenez-vous de fumer dans les zones archéologiques ainsi que dans les lieux publics ou sacrés fermés.
- Écoute de musique: utilisez des écouteurs ; évitez de diffuser de la musique à un volume élevé dans les lieux publics.
- Savoir-vivre sur les sites religieux: parlez doucement, retirez votre chapeau et évitez tout comportement perturbateur.
- Photographie:
 - Demandez toujours l'autorisation avant de photographier des personnes, en particulier des enfants.
 - Certains sites religieux et culturels interdisent la photographie : veuillez respecter la signalisation en place.
- Conseils généraux:
 - Saluez les habitants avec un chaleureux « Kalimera » (bonjour).
 - Gardez une voix et un comportement discrets dans les lieux calmes ou sacrés.

2. Soutenez l'économie locale

- Mangez local: nous privilégions les tavernes et cafés familiaux — nous vous invitons à faire de même!
- Achetez local: procurez-vous vos produits alimentaires, objets artisanaux et articles essentiels dans les marchés de quartier et les commerces indépendants.
- Bonnes adresses: demandez à votre guide ses adresses locales préférées — ces lieux comptent beaucoup pour nous.

3. Des souvenirs qui ont du sens

- Fabriqué localement: privilégiez l'artisanat grec — poterie, textiles, miel, huile d'olive.
- Sachez ce qui est interdit: évitez d'acheter des coquillages, des objets historiques ou des produits issus d'espèces menacées.

back to the ROUTES

- Nous pouvons vous fournir une liste téléchargeable des articles à éviter — il suffit de demander !

4. Comportement dans les espaces naturels et protégés

- Respectez toutes les règles affichées dans les zones de conservation.
- Restez sur les sentiers balisés afin de contribuer à la protection des écosystèmes fragiles.
- Ne nourrissez ni ne dérangez jamais les animaux sauvages.
- Ne prélevez pas de plantes ni d'animaux sauvages, en particulier les espèces menacées.
- Ne laissez aucune trace : emportez tous vos déchets, y compris les déchets biodégradables.

5. Choisissez des transports à faibles émissions

- Utilisez les transports publics fiables d'Athènes (tramway, métro, bus).
- Envisagez de louer un vélo — nous serons ravis de vous proposer des itinéraires cyclables.
- Pour les taxis ou les locations de voiture, choisissez des véhicules électriques ou hybrides lorsque cela est possible. Sachez que les véhicules électriques sont particulièrement adaptés aux villes : la campagne grecque ne dispose pas encore d'un réseau suffisant de bornes de recharge.

6. Réduisez vos déchets

- Apportez une gourde, un gobelet réutilisable et un sac de courses réutilisable.
- Respectez les pratiques locales de recyclage — demandez à votre guide les consignes propres à chaque région.

7. Hydratez-vous en toute sécurité

- L'eau du robinet à Athènes est potable.
- Nous pouvons remplir régulièrement vos bouteilles réutilisables pendant les visites — n'hésitez pas à le demander à votre guide !

8. Veillez à votre santé et à votre sécurité

- Restez vigilant dans les zones touristiques très fréquentées — des vols à la tire peuvent se produire.
- Numéro d'urgence: le 112 est le numéro général d'urgence en Grèce.
- Pour les soins médicaux :
 - Les pharmacies (« φαρμακείο ») sont nombreuses dans les villes — demandez à votre guide où se trouve la plus proche.

- Les hôpitaux publics et les cliniques privées sont également accessibles — nous vous orienterons si nécessaire.

9. Faites attention à ce que vous rapportez chez vous

- Les objets anciens, les icônes byzantines ou reliques religieuses, les antiquités sans autorisation du ministère grec de la Culture, les fossiles et les pierres présentant un intérêt géologique.
- Les peintures, sculptures ou autres œuvres d'art âgées de plus de 50 ans pouvant nécessiter un permis d'exportation ; les produits contrefaits ou les répliques d'antiquités sans déclaration ; les manuscrits, livres rares ou documents historiques.
- Les espèces végétales protégées et les produits issus d'animaux menacés relevant de la réglementation CITES.
- Les médicaments sur ordonnance sans justificatif, les stupéfiants ou les substances psychotropes.
- Les armes à feu et les munitions, les explosifs, les feux d'artifice et fusées éclairantes, ainsi que les équipements militaires ou matériels connexes.
- Les sommes en espèces supérieures à 10 000 €, qui doivent être déclarées à la douane, ainsi que les objets de valeur tels que l'or, l'argent ou les bijoux, susceptibles d'être soumis à des restrictions s'ils ne sont pas déclarés ou correctement justifiés.

En cas de doute, renseignez-vous auprès des services douaniers grecs ou de votre ambassade/consulat.

Le fait de sortir de Grèce avec des articles interdits peut entraîner leur confiscation, des amendes ou des poursuites judiciaires.

Pourquoi est-ce important ?

Voyager de manière responsable :

- Protège la culture, le patrimoine et l'environnement grecs.
- Bénéficie aux communautés locales en soutenant les petites entreprises.
- Garantit une expérience de voyage plus fluide et plus authentique.

Merci de voyager avec respect et attention. Ensemble, nous pouvons avoir un impact positif — une visite à la fois !